

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ?DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME DE LICENCE EN TELECOMMUNICATION

De

**L'Institut des Ingénieurs en Informatique et
Télécommunications - I3T**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Ibrahima NIANG, Président
- Pr. Ahmed D. KORA, Membre
- M. Cheikh Abdou LO, DGID, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nianguy', with a stylized flourish at the end.

Décembre 2019

Table des matières

1.	Présentation du programme évalué	3
1.	Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
2.	Description de la visite sur site	4
3.	Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programmes)	7
4.	Points forts	13
5.	Points faibles	14
6.	Appréciations générales	14
7.	Recommandations à l'établissement	15
8.	Recommandations à l'ANAQ-Sup	16
9.	Proposition de décision :	16

1. Présentation du programme évalué

Le 20 décembre 2019, l'équipe des experts, composée du Pr. Ibrahima NIAN (Président) et du Pr. Ahmed D. KORA et Monsieur Cheikh Abdou LO, désignés par l'ANAQ-Sup a procédé à l'évaluation de la Licence en Télécommunication de l'Institut des Ingénieurs en Informatique et Télécommunications - I3T. Cette mission fait suite à la requête de l'établissement auprès de l'ANAQ-Sup en vue d'une accréditation du diplôme faisant l'objet de la présente évaluation. Après avoir étudié le rapport d'auto-évaluation du programme et les éléments de preuves, dans le fond et dans la forme, la mission menée par les experts a permis d'approfondir les réponses apportées par l'établissement. Suite aux éclaircissements fournis relatifs aux standards de qualité, l'équipe d'experts a élaboré le présent rapport reprenant le canevas de présentation proposé par l'ANAQ-Sup.

1.1 Présentation de l'EPES :

L'Institut des Ingénieurs en Informatique et Télécommunications, I3T, autorisé en juin 2010 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, des Universités, des Centres Universitaires Régionaux et de la Recherche Scientifique (MESUCURRS), est un établissement d'enseignement supérieur privé de formation professionnelle préparant aux diplômes post-bac de DTS, de Licence et de Master dans les domaines de l'Informatique et des Télécommunications. En 2018, l'I3T a été habilité à délivrer des diplômes de Licence en Télécommunications par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Organes de gouvernance de l'Institut

Pour la gouvernance administrative et pédagogique de l'Institut, en dehors du Directeur général, qui assure la gestion technique, administrative et financière, l'Institut dispose d'un Conseil d'Administration, d'un Conseil Scientifique et Pédagogique, de Responsables, Administratif, financier et pédagogique, d'un Responsable de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ). L'institut contractualise aussi avec deux experts externes en assurance qualité et en communication.

1.2 Présentation du programme évalué :

La présente évaluation a porté sur le programme de Licence en Télécommunication de L'Institut des Ingénieurs en Informatique et Télécommunications. Ce programme est dispensé au sein dudit institut. La licence dure trois années (L1, L2 et L3) et fonctionne suivant le système LMD. Le programme de Licence en Télécommunication a démarré en novembre 2010, année où l'institut a obtenu son agrément provisoire.

Le diplôme de Licence en Télécommunication s'obtient par la validation des 180 crédits.

La première promotion de la Licence est sortie en 2018. Donc, une seule promotion a été présentée dans le rapport. Les étudiants sont recrutés à partir d'un niveau BAC et devront effectuer trois (années) de formation, dont deux années en tronc commun et une année de spécialisation en télécommunication.

En effet, l'institut, en L1 et L2, prépare aussi ses étudiants au Brevet de technicien Supérieur (BTS) en informatique de gestion. La troisième année de la licence n'a pas été fournie d'étudiants pendant plusieurs années.

Le programme d'étude est en parfaite adéquation avec la mission de l'I3T orientée vers des formations diplômantes, qualifiantes, et professionnalisantes axées sur les Sciences, la Technologie, l'Ingénierie et les Mathématiques Appliquées. La Licence a pour objectif principal de former de jeunes sénégalais et africains spécialisés en télécommunications, afin de répondre à la forte demande de l'industrie des TICs en matière de ressources humaines hautement qualifiées.

Cette mission est déclinée à travers le projet pédagogique de l'institut. D'autre part, le programme apporte une réponse aux décisions présidentielles incitant au développement de filières de formation en STEM pour relever les défis du développement socio-économique. Le programme proposé pour cette étude assure une formation avec des débouchés en techniciens en télécommunication, mais aussi la possibilité de poursuivre des études en master de spécialité Réseaux, Systèmes et Télécommunication.

Le programme de Licence en Télécommunication est structuré selon le format LMD réparti en six (06) semestres (de S1 à S6). La nomenclature des UE et des EC suit le format classique du LMD.

1. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Au niveau de la forme, le rapport d'auto-évaluation mis à notre disposition par l'ANAQ-Sup (en version numérique) comporte 40 pages hors annexes. Il respecte globalement le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup.

Concernant le fond, le document répond globalement aux différents champs et standards du référentiel programme. Certaines parties du rapport sont souvent trop résumées, bien qu'il soulève les points forts ainsi que les points à améliorer et propose des recommandations.

Des améliorations pourraient aussi être apportées au rapport d'autoévaluation : i) en proposant dans la partie Introduction une présentation globale de l'institut avec les organes de gouvernance et le mode de fonctionnement, avant d'analyser les standards ; ii) en faisant d'abord un résumé sur les programmes de licence et de master délivrés par l'Institut ; iii) en donnant beaucoup plus d'informations sur la gestion pédagogique de la formation.

2. Description de la visite sur site

○ Organisation et déroulement de la visite

La délégation des experts est arrivée le matin à 08h30. Elle a été reçue par la Directrice de l'Institut des Ingénieurs en Informatique et Télécommunications. La séance d'évaluation a débuté à 9h00 avec la présence des autorités de l'institut : la Directrice Générale, le Responsable pédagogique de la Licence, la consultante en communication et le consultant la CIAQ (cf. Annexe 1).

Ensuite s'est tenue une séance de travail entre les personnes précitées et les experts de l'ANAQ-Sup. Le Président de l'équipe des experts, prenant la parole en premier, a rappelé les objectifs de la visite et l'esprit d'amélioration de la qualité des offres de formation pour l'enseignement supérieur dans lequel l'ANAQ-Sup a placé ces missions d'évaluation externe. Par la suite l'agenda de la journée et la méthodologie de travail de la journée ont fait l'objet d'un partage et validation.

La parole a été donnée à la Directrice de l'I3T. Elle a eu d'abord à souhaiter la bienvenue à la délégation des experts de l'ANAQ-Sup et ensuite faire une brève présentation de l'institut en mettant un accent particulier aux missions et le fonctionnement de l'établissement. Monsieur GUEYE, Responsable du programme de licence en Télécommunication, a présenté le rapport d'autoévaluation en revenant sur les champs du référentiel. Les discussions menées ont porté sur tous les champs du référentiel d'évaluation. Cependant, un focus a été mis sur les objectifs généraux et spécifiques du programme de licence, la gouvernance, les compétences ainsi que la maquette de la licence en Télécommunication.

Après les discussions avec la direction de l'établissement, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes que sont les enseignants vacataires (cf. Annexe 2), les personnels administratifs techniques de service (cf. Annexe 3) et les étudiants (cf. Annexe 4). Une liste complémentaire d'éléments de preuve a été demandée (cf. Annexe 5). Cette première rencontre s'est terminée à 13h. Dans l'après-midi, à partir de 15h, la délégation des experts a effectué la visite des locaux en rapport avec la licence en Télécommunication. A l'issue de cette visite, les experts de l'ANAQ Sup se sont retirés pour élaborer les premiers éléments d'appréciations sur le programme de licence. Une restitution orale en présence de l'administration a bouclé la mission mettant l'accent sur les points forts, points faibles et des recommandations. La mission d'évaluation a pris fin à 17h30.

En résumé, la mission d'évaluation s'est déroulée selon le planning ci-après indiqué :

- 8h30- Arrivée et accueil de la délégation des experts
- 09h00 – Démarrage de l'évaluation
- 09h30- 10h30 : Présentation du rapport d'autoévaluation par le Responsable pédagogique de la formation.
- 10h30- 11h30 : discussions sur le programme de licence
- 11h30 -13h : Entretien avec le personnel Enseignant, les étudiants et les PATS
- 13h – 15h : Pause
- 15h– 15h30 : Visite des locaux
- 15h30- 16h30 : Réunion de débriefing des experts
- 16h30- 17h15 : Restitution avec les autorités et l'équipe pédagogique
- 17h30 : Fin de la mission

○ **Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)**

Bien que le programme de Licence en Télécommunications ait démarré en novembre 2010, année où l'institut a obtenu son agrément provisoire, la première promotion de la Licence n'est sortie qu'en 2018. Les effectifs restent encore très faibles pour les trois années de licence : 06 en L1, 03 en L2 et 07 en L3 pour l'année 2017-2018.

La licence en Télécommunications est orientée académique. Elle prépare plus ses diplômés à poursuivre leurs études en master. Ce qui pourrait entrer en contradiction au mode d'emploi de la réforme LMD dont un des objectifs, dans le cadre d'une approche prospective, est « la préparation à l'insertion dans l'activité socio-économique ».

L'Institut des Ingénieurs en Informatique et Télécommunications, I3T, est situé au deuxième étage d'un immeuble de 03 étages avec un espace très limité qui pourraient compromettre l'augmentation des effectifs sans être confrontée à des problèmes d'espace. L'environnement immédiat de l'immeuble où se trouve l'institut est encombré par le stationnement de voitures et de garages. L'infrastructure pédagogique est constituée de :

- 03 petites salles de formation.
- 1 salle plus grande équipée de plus de 20 ordinateurs neufs.
- 1 bureau pour le personnel et la direction.
- 02 toilettes.

L'établissement ne dispose pas de bibliothèque physique et lors de l'évaluation, les experts de l'ANAQ -Sup n'ont pas pu accéder à la bibliothèque en ligne de l'établissement.

Les efforts de l'Institut doivent être concentrés à l'amélioration du matériel de travaux pratiques en réseaux, systèmes et télécommunication et à doter la bibliothèque physique d'ouvrages nouveaux dans ces domaines.

3. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programmes)

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme de licence en télécommunication, démarré en 2010, a sorti à ce jour 01 promotion, en 2017-2018, avec un effectif de 07 étudiants.

Il faut noter que l'Institut des Ingénieurs en Informatique et Télécommunications, est habilité à délivrer des diplômes de Licence en Télécommunications par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), en 2018, sous le n° RepSEN/Ensuppriv/ HA/040-2018.

Donc, avant 2018, les programmes d'études en L1 et L2 étaient régulièrement dispensés. Cependant, l'Institut avait du mal à enrôler des étudiants en L3, car ces derniers après avoir eu leur BTS en Gestion informatique, partaient continuer leurs études ailleurs.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme de Licence en Télécommunication a pour objectif principal de former des techniciens en télécommunications, afin de répondre à la forte demande de l'industrie des TICs en matière de ressources humaines hautement qualifiées, Conformément au plan stratégique quinquennal que l'institut I3T a adopté en 2016. La Licence permet d'acquérir les compétences dans les principaux domaines des réseaux, des systèmes et des télécommunications.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Les aspects liés à la professionnalisation ont été négligés au moment de la conception de la maquette et lors de son déroulement. Les responsables académiques de l'institution ont fait le choix d'avoir une licence purement académique. Aucune preuve n'a été produite montrant la présence de professionnels, venant du monde de l'entreprise, durant la conception de la maquette de formation.

Des efforts importants sont encore attendus pour assurer une relation soutenue avec le monde professionnel afin de donner plus de compétences aux étudiants de la licence et leurs permettre de faire des stages et ou d'aller travailler s'ils ne souhaitent pas continuer en master

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiquées à toutes les personnes concernées.

L'Institut dispose d'un manuel de procédures administratives et pédagogiques ainsi qu'un manuel de qualité. Les responsabilités, l'autorité et les relations des personnes qui ont une incidence sur la qualité des prestations de formation sont décrites dans ces manuels.

L'Institut a désigné une personne comme responsable de la qualité et a contracté un consultant es-qualité externe pour les accompagner.

Des efforts importants ont été faits par l'Institut dans l'agencement et l'archivage des éléments de preuves.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

L'équipe des experts n'a pas pu vérifier les listes de présence lors de la validation de la maquette de formation. De même, l'effectivité de réunions régulières de l'équipe pédagogique n'a pu être prouvée lors de l'évaluation, comme dans le rapport d'auto-évaluation de l'Institut et dans les relances du président des experts de l'ANAQ - Sup après évaluation

Cependant, les deux enseignants rencontrés lors de l'évaluation ont confirmé d'intervenir pour l'élaboration des contenus du programme et de participer à des jurys de délibération. Ils ont confirmé apporter des modifications dans les contenus des modules de formation, prise en compte par l'administration de l'école.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'I3T a mis en place une Cellule Interne d'Assurance Qualité et a aussi nommé un responsable interne. Un manuel de qualité est disponible. L'Institut s'est aussi attaché de l'expertise d'un consultant externe en assurance qualité afin de renforcer sa cellule CIAQ.

L'I3T a mis en place un système d'évaluation des enseignements, à travers des fiches d'évaluation remis aux étudiants du programme. Une exploitation des fiches est faite et des mesures correctives sont effectuées si nécessaire.

L'équipe d'expert recommande de renforcer la responsable locale de la CIAQ afin qu'elle veille de manière continue à la bonne gestion administrative et pédagogique de l'institut.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette du programme de licence en télécommunication, faisant l'objet de cette évaluation, est structurée selon le format LMD réparti en six (06) semestres (de S1 à S6). La nomenclature des UE et des EC suit le format classique du LMD. Les coefficients et les crédits sont bien répartis prenant en compte au niveau de chaque semestre le poids de chaque EC.

Les UE validées donnent droit à des crédits capitalisables et transférables (CECT). Les contenus d'enseignement sont répartis sous forme d'unités d'enseignement (UE).

Un accent particulier est mis sur l'enseignement de l'anglais, qui est prévu pour les trois ans (en L1, L2, L3).

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

La Licence faisant l'objet de cette évaluation couvre les compétences dans le domaine des Télécommunications. Les étudiants ont bien apprécié les fondements théoriques afin d'asseoir des connaissances scientifiques solides dans le domaine. Le contenu pédagogique est bien adapté par rapport aux objectifs de la formation. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont clairement indiquées dans les documents de l'institut.

Cependant, des améliorations sont attendues dans la politique d'insertion et de collaboration avec le monde professionnel. Il faut intégrer plus de professionnels, venant du monde du travail, intervenant dans la formation afin de mieux préparer les étudiants au marché du travail et respecter les recommandations du système LMD.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.03 : Les conditions d’obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d’obtention des attestations et diplômes académiques sont réglementées et publiées dans des documents de l’Institut (chartes, guides, règlement intérieur), par voies d’affichage. Elles sont largement partagées aux différents acteurs.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n’hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Une seule promotion est sortie avec des taux de réussite allant de 66,67% à 100% durant les trois années de licence. Il faut dire qu’on devait avoir 100%, à chaque niveau de licence, vu le taux d’encadrement élevé, car les effectifs restent encore très réduits pour cette licence.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d’évaluation 4 : Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L’enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le corps enseignant du programme est composé principalement de vacataires titulaires de diplômes Bac+5 et de doctorants qui sont la plupart sont en dernière année de thèse. Ils sont encadrés par un professeur titulaire d’université. Un seul a un grade d’enseignant d’université, le Responsable pédagogique. Deux formateurs sont titulaires de Maîtrise et un n’a que la Licence. Ce dernier vient du monde de l’entreprise et capitalise plusieurs années dans le milieu professionnel.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d’enseignement, de recherche, d’expertise et d’administration des enseignants est définie.

La répartition du volume horaire consacré aux activités d’enseignement est clairement définie. Le remplissage du cahier de texte permet de vérifier l’atteinte du quantum horaire affecté aux activités d’enseignement conformément aux contrats signés avec les vacataires.

Cependant, il n'existe pas d'activités de recherche dévolues au personnel enseignant (composé principalement de vacataires).

Il été difficile pour l'équipe d'experts de l'ANAQ -Sup d'apprécier le volume horaire consacré aux activités administratives. Pratiquement les enseignants vacataires n'interviennent pas dans la gestion administrative, sauf le Responsable académique.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Le personnel enseignant est composé de vacataires venant des universités et du monde professionnel. Il n'y a pas de programme spécifique de mobilité des PER dans un cadre formel et ils interviennent juste dans le cadre de vacation.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 5 : Étudiants

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont bien précisées à travers des prospectus ou publiés sur le site de l'institut et connus pas tous. La procédure d'admission se fait sur examen de dossiers en fonction du nombre de places disponibles pour les accès en L1, L2 et L3.

L'admission à la formation de Licence en télécommunication est soumise aux conditions suivantes :

- en Licence 1 : les titulaires de BAC scientifiques (S1, S2, S3) ou technique (T1 et T2), ainsi que les titulaires de BAC des anciennes séries C, D, E ou F ;
- en Licence 2 : tout étudiant ayant capitalisé au moins 42 crédits de L1 ;
- en Licence 3 : tout étudiant titulaire d'un DUES, d'un DEUG, d'un DUT, d'un BTS ou d'un titre admis en dispense ou en équivalence, en application de la réglementation en

vigueur, où tout étudiant ayant validé les 60 crédits de la L1 et ayant capitalisé au moins 42 crédits de la L2.

Les conditions de passage sont conformes aux conditions fixées par les décrets sur le LMD.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Il n'y a pas de mesures discriminatoires aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Seul le mérite est le point de distinction entre étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.03 : La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Il n'y a pas de programme de mobilité spécifique des étudiants de la Licence en Télécommunication. Cependant, avec les crédits transférables des systèmes LMD, les étudiants pourront faire valider les unités d'enseignements validées.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants.

Les effectifs de la licence restent encore trop faibles. Le corps enseignant (vacataires) assure encore un encadrement adéquat aux étudiants. Cependant, il faut améliorer le pourcentage d'enseignants issus du monde professionnel pour le programme de licence en télécommunication.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants dans le milieu du travail.

Quelques conventions sont signées avec des entreprises, L'I3T ne dispose pas encore d'un service fonctionnel, en charge de l'insertion des étudiants.

Aucun mécanisme formel de suivi des alumni de l'Institut n'est mis en place. Les experts ont recommandé la mise en place d'un Service d'insertion et de suivi des alumni et la rendre visible au niveau de l'organigramme de l'Institut. Ils recommandent aussi à l'Institut de faire participer les professionnels du milieu du travail à l'élaboration et la mise à jour de la maquette de formation.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

L'Institut des Ingénieurs en Informatique et Télécommunications, I3T, dispose de trois (03) salles de capacité moyenne pour des effectifs faibles et d'une (01) salle informatique, aux normes, bien équipée d'ordinateurs neufs. Un déménagement s'imposera si les effectifs deviennent importants.

Vu la spécificité de cette licence, l'Institut doit faire des efforts importants afin de disposer plus d'équipements de travaux pratiques en électronique, réseaux et télécommunication. L'équipe d'experts a constaté l'absence de bibliothèque physique. La démonstration de la bibliothèque numérique initiée par la direction lors de l'évaluation n'a pas abouti.

Appréciation globale sur le standard : *Non Atteint*

4. Points forts

Gouvernance

- L'engagement des promoteurs de l'Institut à mettre des formations de niveau licence et master.
- La mise en place d'une Cellule d'Assurance Qualité.
- La mise en place d'une plateforme de gestion de la scolarité.
- Le taux d'encadrement en termes de personnel enseignant satisfaisant.
- Des étudiants motivés et satisfaits du corps professoral pour les fondements scientifiques.
- Les efforts importants pour accompagner les étudiants qui le souhaitent de passer le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) d'état d'informatique de gestion à la L2.

Pédagogie

- La maquette de la formation est disponible et respecte les normes du LMD en termes d'organisation en crédits et semestres.
- L'existence de syllabi pour chaque élément constitutif.
- Les efforts importants menés sur l'évaluation des enseignements avec des synthèses des résultats et leurs suivis.
- La motivation affichée des enseignants intervenant dans la licence en télécommunications.
- L'enseignement de l'Anglais est présent au moins sur chaque année de formation.
- L'existence d'enseignements sur l'employabilité et les humanités dans la maquette de formation.

5. Points faibles

Gouvernance

- Le manuel de procédures (administratives et pédagogiques) non validé par les instances habilitées (Conseil Scientifique et Pédagogique, Assemblée des actionnaires de l'Institut) ;
- L'acte de nomination du Responsable Académique est signé par le Déclarant responsable et non par le Conseil Scientifique et Pédagogique ;
- La non tenue régulière des instances pédagogiques (Conseil Scientifique et Pédagogique, Equipe pédagogique de la licence) ;
- La présence trop importante du Responsable Académique dans la gestion administrative de l'Institut ;
- Un Effectif très faible qui pourrait impacter la durabilité du projet de formation.

Pédagogie

- Insuffisance d'enseignants de grades universitaires pour la formation ;
- Non implication des professionnels issus du monde du travail dans l'élaboration de la maquette de formation et dans les activités pédagogiques ;
- Forte concentration de la formation de licence principalement sur quelques enseignants.
- Absence de service d'insertion des étudiants et de suivi des alumni de l'Institut ;
- Absence de collaboration avec le monde de l'entreprise ;
- Insuffisance du matériel de travaux pratiques en réseaux, systèmes et télécommunication ;
- Insuffisance d'espaces pédagogiques et sociaux pour les étudiants (salles aux normes, restaurant, cafétéria, etc.).

6. Appréciations générales

Notre évaluation externe a porté sur le programme de Licence en télécommunication à l'Institut des Ingénieurs en Informatique et Télécommunications, I3T. Ce diplôme de licence, préparé en trois années, a sorti une (01) seule promotion en 2018, depuis sa création en 2010. Le programme d'études est déroulé selon le système LMD depuis sa création. La maquette du programme obéit aux standards du système LMD.

La présence du Responsable académique presque dans tous les organes (Conseil d'administration, Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP), Equipe pédagogique, Direction générale) pose un problème de gouvernance. En ce qui concerne le CSP, le président étant souvent absent, c'est le Responsable Académique, Secrétaire général du dit conseil, qui pratiquement en assure la présidence, suite aux procès-verbaux de réunion consultés. Le Responsable académique est aussi très présent dans les activités administratives.

L'I3T propose une licence répondant aux préoccupations de l'enseignement supérieur du Sénégal, c'est à dire l'orientation des formations vers les STEM (Sciences, Technologie et Mathématiques). Des efforts sont menés afin de disposer d'une meilleure gestion de la qualité

par la mise en place d'une Cellule interne d'assurance qualité. L'institut dispose d'organes correspondant aux standards d'un établissement d'enseignement supérieur dans son organigramme. Mais les ressources humaines sont insuffisantes pour prendre en charge toutes ces responsabilités. C'est ce qui explique le recours à des consultants externes.

Des efforts importants sont menés par l'institut afin de présenter ses étudiants au BTS d'informatique de gestion, un diplôme d'Etat, à partir de la deuxième année de licence. Cela est bien apprécié par les étudiants

Le personnel enseignant, constitué globalement de vacataires ne dispose qu'un enseignant de rang A. Des efforts importants sont attendus pour une amélioration qualitative du personnel PER et PATS. L'Institut gagnerait à intégrer d'autres enseignants de grades universitaires élevés dans le Conseil Scientifique et Pédagogique.

L'Institut doit mettre en place une bibliothèque physique fonctionnelle et/ou virtuelle afin de faciliter aux étudiants l'accès à la connaissance et leur permettre d'être au courant des évolutions rapides du domaine des télécommunications. Il doit mettre en place un plateau technique pouvant accompagner les travaux pratiques liés à cette formation de licence en télécommunication.

7. Recommandations à l'établissement

Recommandations fortes

- Reprendre la validation du manuel de procédure et de l'acte de nomination du Responsable Académique par les instances habilitées ;
- Faire fonctionner les organes de gouvernance régulièrement (CSP, Equipe pédagogique, etc.) et produire les éléments de preuves d'activités ;
- Délimiter les prérogatives des responsables académiques et administratives par des fiches de postes clairs ;
- Intégrer des enseignants de grades universitaires dans le CSP et dans l'équipe pédagogique du programme ;
- Intégrer plus de vacataires issus du milieu de l'entreprise ;
- Intégrer plus de personnes venant du monde professionnel dans les organes de gouvernance comme le Conseil Scientifique et Pédagogique ;
- Equiper l'institut d'équipements et de matériel de travaux pratiques en réseaux, systèmes et télécommunication ;
- Avoir des locaux plus propices à l'enseignement avec un espace étudiant, une salle de bibliothèque, etc. ;
- Mettre en place une bibliothèque physique fonctionnelle et/ou virtuelle afin de faciliter aux étudiants l'accès à la connaissance et leur permettre d'être au courant des évolutions rapides du domaine des télécommunications.

Recommandations souhaitées

- Revoir la composition de la cellule interne d'assurance qualité en intégrant le personnel PATS ;

- Mettre en place un service d'insertion et de suivi des alumni et la rendre visible au niveau de l'organigramme ;
- Intégrer dans la maquette de formation des modules de spécialisation en corrélation avec les compétences visées à la sortie de la licence pour mieux les préparer à accéder le monde du travail.

8. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- L'ANAQ-Sup devrait continuer à faire le suivi périodique en relation avec l'établissement pour le maintien et l'amélioration de la qualité dans la gouvernance administrative et pédagogique. Il est demandé à l'ANAQ-Sup de veiller au suivi des recommandations concernant cette formation de licence en télécommunications ;
- L'ANAQ-Sup devrait continuer au renforcement de capacité des équipes de l'Institut afin de maintenir et de développer la culture d'assurance qualité ;
- L'ANAQ-Sup, suite aux appréciations ci-dessus, doit vérifier l'amélioration de la qualité et des conditions d'études de l'Institut.

9. Proposition de décision :

Accréditation

ANNEXES

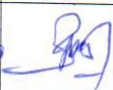
1. Liste des personnes présentes à la présentation du programme

LISTE DES PRESENCE

N°	Prénom(s)	NOM	FONCTION	Téléphone	Emargement	Mail
1	Serigne Biss	GUERE	Responsable Centre de Recherche	774886938		sbore@gmail.com
2	Mouhammad	GUERE	Formateur Egalité	774886938		nguisse87@gmail.com
3	Elh. Hamadou	NDIAYE	Enseignant	776088613		caladjindige18@gmail.com
4	Mouhammad	FALL	Enseignant	77-670-97-0		lenzo300@gmail.com
5	Mouhammad	GUERE	Enseignant	77		
6	Ndième	NDIAYE	Directrice	773595709		ndieme@gmail.com
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						

2. Liste des PER rencontrés

Institut IST LISTE DE PRESENCE

7	Prénom(s)	NOM	FONCTION	Téléphone	Emargement	Mail
1	Amand	collins	Enseignant	776870632		aecollinsforlysteev.fr
2	Mouhamad F	Diagana	Enseignant	77560748		mouhamadfb@gmail.com
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						

3. Liste des PATS rencontrés

LISTE DE PRESENCE

Ins 214 33T
PATS

7	Prénom(s)	NOM	FONCTION	Téléphone	Emargement	Mail
1	Hame Aïcha	Same	Responsable Marketing comm	77360 54-14		Sameaichas@gmail.com
2	Hame Aïssa	FAYE	Stagiaire	77-13-28 83		Fayeaihaio@gmail.com
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						

4. Liste des étudiants rencontrés

INSTITUT ISO LISTE DE PRESENCE ETUDIANTS

7	Prénom(s)	NOM	FONCTION	Téléphone	Emargement	Mail
1	Roland	ONDZLO	Etudiant	783747516	<i>[Signature]</i>	
2	Claudia	ADJOVI	Ancien Etudiant	771277765	<i>[Signature]</i>	claudiaadjoivi@gmail.com
3	Mohamed El Badir	CISS	Ancien Etudiant	776736644	<i>[Signature]</i>	mohamedelbadir33@gmail.com
4	Maguelite	Ba	Ancienne Etudiante	772531725	<i>[Signature]</i>	magueliteba@gmail.com
5	Oureye	Coulibaly	Etudiante Master 1	772258096	<i>[Signature]</i>	CoulibalyOureye@gmail.com (OureyeCoulibaly@gmail.com)
6	Khalila Abdoulaye	NDiaye	Etudiant L3	775912104	<i>[Signature]</i>	KhalilaAbdoulayeNdiaye6@gmail.com
7	Brahim	Diagne	L3	776050780	<i>[Signature]</i>	
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						

5. Liste des éléments de preuves consultés

Documents consultés lors de la séance d'évaluation de la L3 en télécommunication à I3T

- 1-** Acte de nomination du responsable académique daté du 03 juillet 2013 ;
- 2-** Acte portant mise en place de la CIAQ daté du 09 février 2019 ;
- 3-** Acte de nomination du responsable de la CIAQ daté du 20 novembre 2018 ;
- 4-** Statuts modifiés de la SARL I3T datés du 15 avril 2015 ;
- 5-** Manuel des procédures datés du 30 mars 2019 ;
- 6-** Procès-verbal de réunion du Comité scientifique du 22 octobre 2016 ;
- 7-** Convocation de l'équipe pédagogique de la L3 en télécommunication du 26 octobre 2019.
- 8-** Syllabi de cours
- 9-** Procès-verbal CSP